



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Seine-Maritime

Commune : Rouen

Autres communes :

R500

Appellation : Maison 103 rue Malpalu

Monument(s)

Appellation : Maison 103 rue Malpalu

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 30/04/1956

Étendue de la protection : Façade sur rue et versant de toiture

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.